

Peynier

LE JOURNAL

n°27 - Mars 2018



p 14

Programme de rénovation du village



p 15

Nouveau programme centre historique



p 16

Mise en valeur du patrimoine



Journal communal d'information



Peynier

LE JOURNAL

Sommaire

Scolarité	4
Travaux	12
Commémorations	19
Infos	25
Santé	26
Sécurité	28
Economie	30
Etat-civil	31
Démarches administratives	32
Ça s'est passé à Peynier	33
Culture	34
Associations	41

numéro 27 - Mars 2018

Directeur de publication : Christian Burle

Comité de rédaction :

Commission communication, Julie Capiali

Secrétaire de rédaction :

Stéphane Rapuzzi

Photos : Photothèque Peynier

Conception et réalisation
C et C - Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal Mars 2018
ISSN : 2-914059-39-6

Peyniérennes, Peyniérens,
Mes Chers Amis,

Lors du Conseil Municipal du 12 décembre 2017, la question du transfert de compétences à la Métropole Aix-Marseille-Provence a soulevé de nombreuses interrogations et inquiétudes. Comme vous, je suis inquiet pour l'avenir de notre territoire.

La Métropole de Marseille qui nous a été imposée n'est pas celle que j'ai souhaitée, celle d'une Métropole des Transports pour lutter contre les embouteillages, et de l'Economie pour développer l'emploi. Elle devient une "métropole à tout faire" qui s'occupe des cimetières, de l'eau potable, de l'assainissement, des bornes à incendies, de l'urbanisme de nos communes ou de notre voirie communale.

En dévitalisant la Commune, cette Métropole devient un niveau supplémentaire d'administration qui a besoin de nouvelles ressources fiscales. Les impôts métropolitains augmentent ! C'est pourquoi j'ai refusé de voter les augmentations d'impôts métropolitains sur les entreprises et sur les ménages, lors des séances du Conseil Métropolitain des 15 décembre 2016 et 14 décembre 2017.

Ce numéro du journal de Peynier, relate une année d'événements de notre vie communale. Vous y retrouverez les travaux, achevés ou en cours, mais aussi les projets à venir, comme le futur restaurant scolaire, que nous pouvons réaliser, grâce au soutien du Conseil Départemental et tant que nous sommes encore maîtres de notre voirie.

Peynier est un village où il fait bon vivre. En témoignent les nombreuses pages qui retracent la vie de nos écoles, de nos aînés, les activités culturelles et sportives qui ont jalonné les derniers mois.

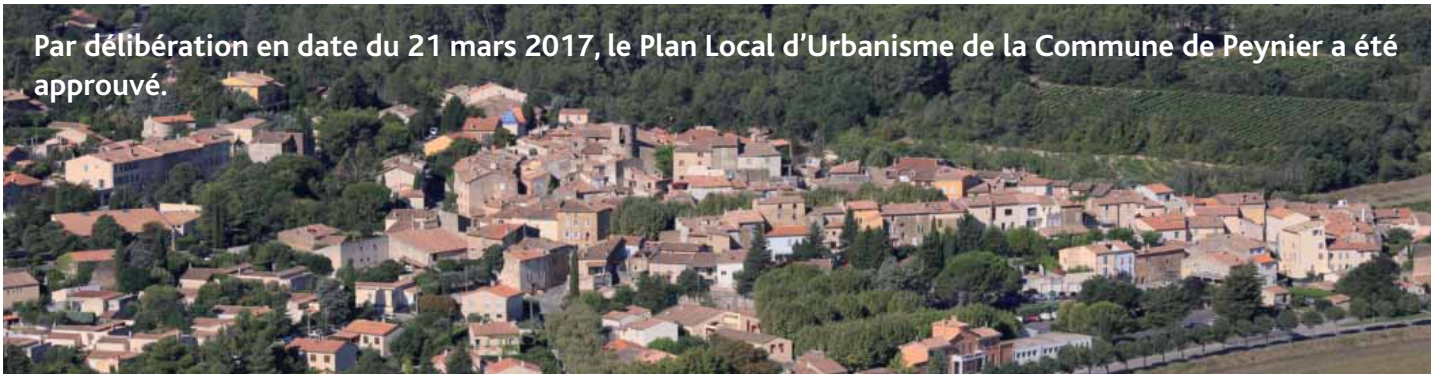
Conserver cette proximité avec les habitants est une priorité pour l'équipe municipale qui travaille, à mes côtés pour que Peynier conserve intacte son âme de village provençal et ce bien vivre ensemble qui fait le charme de notre commune.

Bonne lecture à tous !

Christian BURLE,
Maire de Peynier



Par délibération en date du 21 mars 2017, le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Peynier a été approuvé.



Evolution du PLU pour la Commune et 1^{ère} modification simplifiée

Ce PLU élaboré en concertation avec les services de l'Etat a été confié au bureau d'études CITADIA.

Il est donc actuellement applicable depuis la date de la délibération du Conseil Municipal sur l'ensemble du territoire de la Commune.

Vous pouvez vous rapprocher du Service urbanisme pour tous renseignements au 04 42 53 16 51.

En outre et afin d'ajuster certaines règles et de rectifier la rédaction de certains articles pour permettre aux usagers une meilleure compréhension de ce PLU qui règlemente le droit à construire, une procédure de modification simplifiée n° 1 a été engagée.

Des adaptations mineures ainsi qu'une légère augmentation de l'emprise au sol dans 2 secteurs donnés ont été apportées et un registre de concertation ainsi qu'un dossier complet étaient à disposition du public pendant un mois.

Par conséquent, la modification simplifiée du PLU a été actée le 27/12/2017.

Le document du PLU avec le zonage et ses annexes et la modification simplifiée sont disponibles sur le site internet de la Commune et consultable au Service urbanisme de la Mairie pendant les jours de réception du public soit le Mardi et Jeudi matin sur rendez-vous.

Depuis le 31/12/2017, la compétence du PLU et de tous les autres documents afférents est transférée à la Métropole, l'instruction reste pour l'instant à la charge de la Commune.

Signature de la Convention entre la Commune de Peynier et la Chambre d'agriculture 13 dans le cadre du projet de reconquête agricole du Massif du Regagnas



Le 8 décembre dernier, Mme la Présidente du Conseil Départemental 13, Martine Vassal est venue parrainer la signature de la Convention entre la Commune de Peynier et la Chambre d'agriculture 13 dans le cadre du projet de reconquête agricole du Massif du Regagnas.



En amont de cette signature, elle s'est rendue sur site en présence de M. le Maire et du président de la Chambre Claude Rossignol afin d'appréhender le site où seront aménagés les 30 hectares de forêts agricoles que la commune mettra à disposition pour créer des coupe-feu naturels.

Ce projet sera subventionné par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 60%.

Sur les bancs de l'école

Peynier accompagne sa jeunesse dans tous les aspects de la vie scolaire. Améliorer l'accueil à l'école et dans les structures périscolaires, tout en favorisant des actions collectives de qualité, participe à l'épanouissement de chaque enfant et à son ouverture au monde.



360 élèves à l'école communale de Peynier

224 en élémentaire pour 9 classes - 136 en maternelle pour 5 classes

A vos livres, à vos stylos... UNE BONNE RENTRÉE À PEYNIER

Le 4 septembre 2017, 360 petits Peyniérens ont repris le chemin de l'école. Une rentrée qui s'est très bien déroulée à l'école communale avec un établissement bien équipé et sécurisé.

Les effectifs, pour cette rentrée 2017, sont en hausse : 136 élèves en maternelle (5 classes) et 224 élèves en élémentaire (9 classes). La création de la 9^{ème} classe en élémentaire, défendue par la Municipalité auprès de l'Education Nationale, a permis de réduire les effectifs pour un enseignement encore plus attentif aux besoins des élèves.



**La nouvelle fresque de l'école élémentaire,
un travail collectif récompensé par un
4^{ème} prix lors du concours organisé par la ville d'Aubagne
sur le thème "Liberté d'expression"**



Une campagne qui s'affiche dans les couloirs de l'école pour l'élection des délégués de classes

L'école est aussi un lieu de vie où sont formés les futurs citoyens de demain. Ainsi, en octobre dernier, les élections des différents délégués de classes en élémentaire ont été l'occasion de s'exercer à la démocratie et au suffrage universel. Chaque candidat a pu exprimer ses propositions, notamment grâce à une campagne d'affichage dans les couloirs. Les élections, avec urnes et isoires, se sont déroulées ont permis de désigner, les délégués suivants :



CP - Mme Forneron :

Titulaires : Maxine Varrel-Lotta et Nathan Rodies
Suppléants : Gabriel Cassagne et Mathéo Pires

CP - Mme Fermiana

Titulaires : Eve Prybylski-Biout et Joey Assaf
Suppléants : Eloïse Istin et Pablo Vignoles

CE1 - Mme Lisdat

Titulaires : Léna Ferreira et Quentin Rivaud
Suppléants : Nina Botrel et Alexandre Larroque

CE1 - Mme Pons

Titulaires : Loïs Bayle et Adriel Nicaud
Suppléants : Emma Dromigny et Alexandre Lecuyer

CE2 - M. Hélias

Titulaires : Marilou Dupuis et Ugo Murru

CE2/CM1 - Mme Roche

Titulaires : Loann Léonard et Lilou Zarb
Suppléants : Maëli Lisdat et Grégory Bare

CM1/CM2 - Mme Nicolas

Titulaires : Mathis Benasser et Linsay Eva
Suppléant : Maxime Grau

CM1 - Mme Briot

Titulaires : Léoni Arquier et Mayron Germain
Suppléants : Lola Hally et Raphaël Hugues

CM2 - Mme Ventre

Titulaires : Zoé Uttscheid et Kimany Assaf
Suppléants : Juliette Nieto et Maël Vigne

Retour en images

Petits et grands , tous étaient déguisés pour fêter dans la bonne humeur le carnaval 2017





Des Nouvelles Activités Péri-scolaires de qualité : ici, un atelier de sensibilisation aux risques majeurs mené auprès de enfants de la maternelle

A propos des Nouvelles Activités Péri-scolaires

Le changement de rythmes scolaires et les Nouvelles Activités Péri-scolaires ont été instaurés par le Ministre de l'Éducation Nationale en 2013. A Peynier, la Municipalité a appliqué, dès la rentrée scolaire de 2014, le décret autoritaire et les activités ont été mises en place sur 4,5 jours scolaires. Mais c'était sans compter sur les changements intempestifs de cap. Ce qu'un Ministre de l'Éducation Nationale a fait, un autre arrive et le défait... Le nouveau Ministre a donc autorisé par décret, paru le 27 juin 2017, les professeurs des écoles, les parents d'élèves et les élus à revenir à la semaine des 4 jours. Une décision prise à seulement une semaine de la sortie des classes !

L'expérience prouve que les Gouvernements successifs connaissent assez mal les contraintes des Communes, et encore moins des écoles communales. Pourtant, depuis Jules Ferry, ils auraient dû s'informer ! Comment peut-on raisonnablement changer les horaires des écoles communales et tenir informés les parents d'élèves avec une décision du Ministre qui intervient le 27 juin et que l'école est finie le 7 juillet ! En dix jours, les Directeurs d'écoles devaient tenir les conseils d'écoles, la Mairie devait annuler les contrats passés avec les animateurs scolaires, informer les familles, aménager de nouveaux locaux,...

La Commune de Peynier s'est investie dans l'intérêt des enfants pour organiser les Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP) le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 depuis la rentrée 2015-2016 avec la volonté de proposer des activités de qualité.

Depuis deux ans, la Municipalité s'est engagée avec le tissu associatif local et d'autres partenaires et intervenants pour répondre aux besoins des enfants.

Afin de ne pas agir dans la précipitation, d'honorer l'engagement que la Municipalité avait pris avec les intervenants et le tissu associatif, elle a décidé de conserver l'organisation du temps scolaire actuel pour la rentrée 2017/2018, les NAP le vendredi après-midi.

Une réflexion a pu être menée avec les parents d'élèves pour définir l'organisation du temps scolaire pour la prochaine rentrée scolaire.

Afin de préparer dans la sérénité ce retour à la semaine des 4 jours dans les écoles communales, la décision a été prise de reporter ce changement à la rentrée scolaire 2018/2019.



Créer en s'amusant : l'atelier Poterie

La kermesse de la maternelle

Comme chaque année, l'école maternelle organise sa kermesse de fin d'année...



Chaque année à la fin juin, l'école maternelle organise sa kermesse. Les parents de bonne volonté organisent les jeux et tiennent les stands...



C'est dans cette ambiance conviviale que les enfants ont la possibilité de s'amuser, de jouer à la pêche aux canards, aux jeux de quilles ou au "chamboule-tout"... La réussite aux stands leur permet de gagner des lots tels que des livres, des jeux de cartes, des puzzles ou des toupies... et bien d'autres choses !

Un moment de partage où l'on peut aussi déguster gâteaux faits maison, bonbons et boissons.

La kermesse permet d'aider l'école maternelle dans son quotidien et d'amuser les enfants en cette fin d'année scolaire... Petits et grands repartent, le sourire aux lèvres !

Laura P.

Halte au gaspi !

Atelier Péri-midi (IFAC) en partenariat avec l'équipe de la cantine qui participe au projet et qui se rend disponible et motivée.

Depuis le mois de janvier, et dans le cadre des activités périscolaires du midi, une sensibilisation au gaspillage alimentaire à la cantine de l'école élémentaire a été mise en place faisant suite à la commission restauration et en accord avec l'association des parents d'élèves.

C'est un atelier ludique dans le cadre du péri-midi (IFAC) où l'on peut dessiner, échanger, participer à de petites enquêtes...

Les enfants peuvent y venir à leur convenance (dans la mesure où ils sont inscrits aux activités périscolaires), 10 mn, ½ heure, revenir après leur pause repas... Après un mois, il est étonnant de voir le nombre d'enfants motivés et impliqués dans ce projet.

Après une première visite à l'atelier ils repartent avec un badge "Anti gaspi" que certains sont fiers de porter à la cantine. Ils deviennent ainsi de petits messagers et incitent leurs camarades à moins gaspiller ou à venir s'inscrire à l'atelier. Le menu est affiché chaque jour, ce qui leur permet de demander plus ou moins de tel aliment lorsqu'ils sont servis à la cantine. Il n'y a plus du tout de gaspillage de pain, les enfants ayant accepté de "jouer le jeu". Le pain est en libre-service, s'ils le prennent ils le mangent.



L'animatrice de l'atelier partage 3 jours par semaine son repas avec les enfants à la cantine.

Ils sont de plus en plus nombreux et fiers de montrer leur assiette vide !

Une pesée des déchets alimentaires est faite tous les 15 jours (le jeudi), pesée que les enfants effectuent, notent le poids sur un tableau qui sera affiché. Ils ont compris l'objectif qui est de faire baisser la courbe de déchets alimentaires.

Leurs nombreux dessins et témoignages d'engagement ont été affichés dans le hall de la cantine.

On espère que ce projet anti gaspi perdurera et sera reconduit dans les nouveaux locaux de la cantine.

JOURNÉE des droits de l'enfant

La quatrième édition de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant (JIDE) a accueilli près de 400 personnes le samedi 25 novembre 2017 au foyer socioculturel de Peynier ! Par l'investissement de nombreux Peyniérens, le soutien financier de la commune, du département des Bouches-du-Rhône et SwissLife ainsi que par la détermination de l'équipe d'organisation, le pari de doubler la fréquentation fut relevé ! De nombreux ateliers ludiques et gratuits ont été offerts aux enfants de 3 à 12 ans et aux jeunes de 13 à 17 ans tout au long de la manifestation.

Modelage des émotions, créations de BD et de street Art, studio photo délirant, fabrication de pocket films, construction d'un arbre à poèmes, atelier de typographie, expérience chorégraphique, initiation philosophique, fresque en calligrammes et dénaturation de photos célèbres ont rythmé cette journée haute en couleur.

Comme d'habitude, cette journée a été labellisée par l'Unicef qui a répondu présent.

A saluer également la contribution de l'association cinématographique Les Films du Delta, organisatrice des festivals Nouv-O-Monde et Court-bouillons, qui a offert en fin de journée deux court-métrages d'animation au public.

Rien n'aurait été possible sans la participation active de partenaires comme Arc Images, l'atelier Béguémott, les presses de Graphisme Turbulent, la Compagnie de Danse Norma, la peintre-bricoleuse Caroline Baglieto, l'écrivain public Maïlis Paire, l'agence graphique 8bis Design, Stéphane et Maëlys.

Merci aussi aux rencontres du 9^{ème} art pour le prêt du jeu de l'oie et des albums d'Akissi, ainsi qu'à l'association Cartooning for Peace pour le don de caricatures de presse qui ont permis de monter une exposition sur le thème de la liberté d'expression des dessinateurs qui a été visitée par les classes des écoles pendant toute la semaine précédente à l'Oustau de Peynier.



Parce que la JIDE c'est une expérience citoyenne, les enfants ont été invités à voter pour définir le thème de la prochaine édition de la journée internationale des droits de l'enfant. 126 voix exprimées pour sélectionner à 46% le thème du droit de jouer et d'avoir des loisirs...

Dans le cadre des NAP, l'IFAC a programmé la réalisation d'une fresque pour recouvrir le mur d'enceinte de la cour d'école élémentaire sur le thème de la liberté d'expression. Projet réussi puisque le résultat a été primé lors du concours organisé par la ville d'Aubagne dans le cadre du grand festival de littérature jeunesse et de la parole d'enfant. La bibliothèque de Peynier a pu profiter des retombées en accueillant l'exposition format géant dans ses locaux.

Dans les écoles, les enfants de la maternelle ont créé une exposition sur le thème de l'expression des émotions présentée lors de cette journée, et les élèves de l'école élémentaire ont pu dans certaines classes bénéficier d'ateliers conduits par l'UNICEF en cours d'année, et réaliser des poupées frimousse, proposées à l'adoption à l'occasion de la JIDE dans le but contribuer aux campagnes de vaccination dans le monde.



C'est cet engouement collectif qui hisse désormais cette manifestation parmi les événements jeunesse incontournables de la vallée de l'Arc !

Retour en images



Semaine du Goût : dégustation de glaces artisanales

Papillotes et douceurs au menu du repas de Noël



Noël à la Crèche

Les tout-petits ont eu la joie de découvrir pour les Fêtes de Noël, un spectacle entièrement pensé, joué et préparé par le personnel municipal qui les accompagne et les accueille tout au long de l'année.



Ce spectacle baptisé "Le Noël des Trolls" est un récit adapté d'un conte, réécrit et mis en scène à l'attention des enfants. Très attentifs tout le long du spectacle, bébés et "grands" ont apprécié ce moment de théâtre joyeux et convivial. Rassurés par la présence de visages connus et ils ont pu prêter main forte aux trolls pour qu'ils passent eux aussi, un merveilleux Noël.

Laura P.

L'après-midi s'est poursuivi avec la venue du Père Noël, la dégustation de la traditionnelle bûche, des papillotes, des bonbons et autres sucreries !





Futur restaurant scolaire

Le futur restaurant scolaire

Le restaurant scolaire actuel est saturé. Afin d'anticiper les besoins futurs, il était nécessaire de construire un nouveau bâtiment pour les 30 ans à venir.

Les travaux ont débuté en juillet dernier avec le creusement des futures fondations du nouveau bâtiment. Le bâtiment sort peu à peu de terre.



Au regard du nombre d'enfants déjeunant au restaurant scolaire des écoles maternelle et primaire et afin que la pause de midi reste un moment agréable et de partage, la Municipalité a décidé de construire un nouveau bâtiment permettant aux enfants fréquentant la cantine de déjeuner dans des conditions optimales.

Le futur restaurant scolaire en chiffres

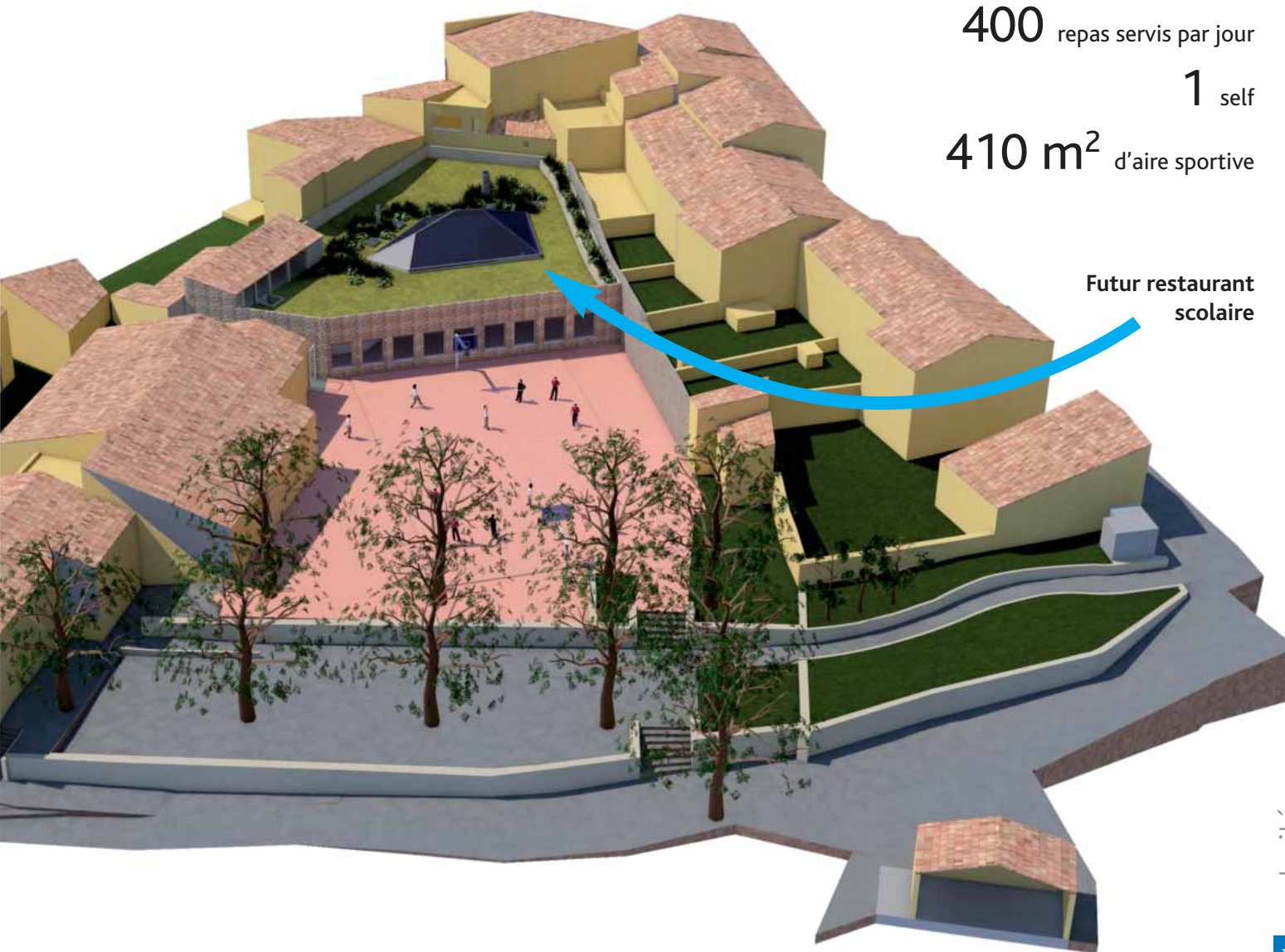
120 m² de cuisine collective

250 m² de salle de restauration

400 repas servis par jour

1 self

410 m² d'aire sportive



Futur restaurant scolaire

Le terrain sur lequel ce projet verra le jour est situé à proximité de l'actuel restaurant scolaire, à l'intérieur du groupe scolaire Jean-Jaurès, au nord-est du centre ancien du village. L'environnement proche est à la fois dense tout en offrant des vues sur la campagne environnante entre un cadre urbain et viticole, dans lequel le projet viendra s'intégrer avec soin.

La construction s'organisera en un seul volume de plain-pied avec le terrain de jeux sportif et sera d'un seul niveau. L'accès au nouveau restaurant scolaire se fera par la cour de l'école et par un cheminement piéton nouvellement créé. Les travaux ont débuté en juillet 2017 après la fin de l'école.

Le programme comprend la création d'un bâtiment neuf qui accueillera une cuisine collective de 120 m² environ, une

salle de restauration de 250 m² et des locaux divers annexes et toilettes de 170 m² ainsi que la création d'une nouvelle aire sportive de 410 m².

Construit selon les dernières normes de sécurité et d'hygiène alimentaire, le nouveau restaurant scolaire permettra d'améliorer le confort des enfants et du personnel lors des repas : climatisation en été, insonorisation pour éviter le stress et la fatigue dus au bruit,... La production de repas sur site sera portée à 400 repas par jour et le service "self" sera conservé.

Après une réunion publique de présentation du projet le 19 juin 2017, les travaux ont débuté durant les grandes vacances. La fin des travaux est prévue en juillet 2018, pour une ouverture lors de la rentrée scolaire 2018/2019.

Des travaux pour améliorer les écoles et la crèche

Afin de ne pas gêner les cours, la Municipalité a programmé, durant les vacances d'été, divers travaux d'aménagement, de rénovation et d'entretien à l'école communale et à la crèche durant les vacances d'été. Petit retour en images non exhaustif...

Aménagement d'un cheminement piéton pour aller du centre historique à l'école maternelle. Le chemin est sécurisé par des barrières métalliques et éclairé par de nouveaux candélabres équipés de LED.



Rénovation du sol de la crèche. L'ancien revêtement a été enlevé et remplacé par un sol souple imitant un parquet

Rénovation et isolation de la toiture de la 5^{ème} classe de maternelle



Mise en sécurité du bâtiment Babaïssa



Le bâtiment Babaïssa menaçant de s'effondrer, un arrêté de mise en péril a été pris par la Municipalité de Peynier. Le bâtiment a été mis en sécurité et détruit. La construction voisine, affectée par des infiltrations d'eau, a été confortée.



Remise en état du pavement Notre-Dame

Le pavement de l'avenue Notre-Dame a été rénové. En effet, les racines d'un pin avaient défoncé le sol. Après l'abattage de l'arbre, le sol a été reconstitué.



Création de l'aire de retournement de Pourrachon

Afin de sécuriser le camping et la circulation sur le chemin de Pourrachon, une aire de retournement pour les véhicules a été créée.

Un éclairage public plus écologique



Pose de candélabres photovoltaïques au Domaine des Michels

En 2017, la Municipalité a poursuivi l'amélioration et la modernisation de l'éclairage public en zone naturelle. Des lampadaires photovoltaïques ont été installés aux Michels pour sécuriser les points de ramassage scolaire et sur le parking des Logements sociaux des Michels qui n'étaient pas connectés à l'éclairage public.

Le fonctionnement est simple et économique : le réverbère emmagasine l'énergie du soleil, et la stocke dans une batterie

qui lui permet d'éclairer la voie publique le soir venu, grâce à des LED basse consommation. Cette solution comporte de nombreux avantages, car en plus de fonctionner à l'énergie solaire, le lampadaire ne nécessite pas d'être raccordé au réseau électrique. Une fois l'achat et la pose effectués, le réverbère ne coûte plus un centime en énergie. Au total, à ce jour, 23 réverbères photovoltaïques sont en place sur la Commune.

Rénovation du centre historique



Avenue du Cabaret

Le programme pluriannuel de rénovation totale du centre historique se poursuit comme prévu et annoncé en 2016.

Après l'avenue du Cabaret dont l'aménagement s'est achevé au 1^{er} trimestre avec la mise en place d'une signalisation horizontale, de ralentisseurs et la pose de bancs, c'est au tour de la traverse des Marseillais et de la rue du Jaillet d'être rénovées. La remise en état et l'amélioration des réseaux d'eau potable et d'assainissement est en cours. Une fois réalisés, un nouveau revêtement cachera définitivement ces travaux pourtant nécessaires au bien-être des Peyniérens. L'ensemble de la voirie sera peu à peu rénové en totalité (sur 18 mois). Suivront les avenues de la Garenne, de la Badaruse, Saint-Eloi, et les rues des Bergers, des Ecoles, Longue et de la Bergerie.



Traverse des Marseillais

et du hameau des Michels



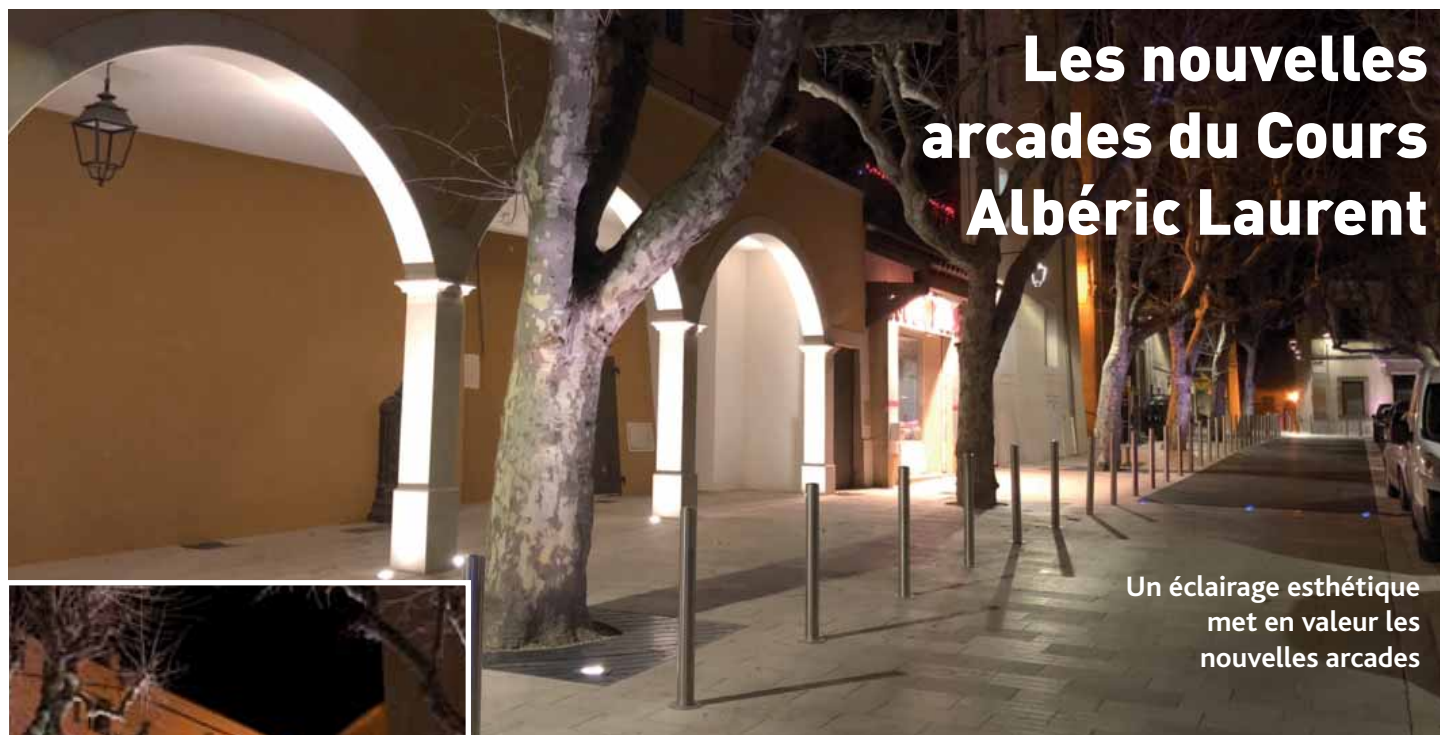
Rue de l'Eglise

Dans le centre historique du village et au Hameau des Michels, toutes les rues et ruelles feront l'objet d'une rénovation totale dans le cadre d'un nouveau programme qui vient de débuter aux Michels avec la réhabilitation de l'avenue du Verdalaï. Après les Michels, les travaux se déplaceront vers le centre historique et concerneront la place de l'Eglise et les rues de l'Olympe, de l'Arceau et de l'Eglise.



Avenue du Verdalaï
aux Michels

Un patrimoine mis en valeur



Les nouvelles arcades du Cours Albéric Laurent

Un éclairage esthétique met en valeur les nouvelles arcades



Des arcades ornent désormais le Cours Albéric Laurent. Cet aménagement a permis de supprimer le recoin disgracieux et de donner une perspective au Cours. Ces arcades ont aussi permis de créer, dans leur partie supérieure, un espace public aéré sur la placette du Barri.



La placette du Barri



A Peynier, on construit comme nos anciens

La construction d'un mur en pierres sèches, typique de la région provençale, permet de stabiliser le site de la chapelle Saint-Pierre et de mettre en valeur la beauté des "vieilles pierres".

Un nouveau parking avenue de la Badarusse



Sur l'avenue de la Badarusse, le pigeonnier de la Ferrage, construit par les comtes de Peynier avait été acheté par un propriétaire privé. La Municipalité a négocié le rachat du pigeonnier, du local et du foncier pour aménager un nouvel espace public comprenant un parking de 12 places, un terrain de boules et un local associatif pour les boulistes.



Finalisation des travaux de Sainte-Croix



Travaux Quartier Sainte-Croix

Un projet urbain partenarial, le PUP Sainte Croix, a été mis en place au Chemin du Bouquet, suite aux projets d'aménagements de deux promoteurs avec la création respectivement de 3 lots et 7 lots, dont une maison existante dans ce secteur.

Ces projets, en zone urbaine, nécessitaient pour la Commune la réalisation de travaux de grande ampleur à même de préparer l'implantation de nouvelles constructions.

Début novembre 2016, l'entreprise Minetto, titulaire du marché public, ainsi que les entreprises sous-traitantes ont effectué des travaux de terrassement : le réseau

d'assainissement a été amené, les réseaux secs et humides existants ont été renforcés et enfouis, le chemin a été rénové et élargi. Autant d'agencements qui ont nécessité du temps et de la gêne pour les riverains, mais qui demeuraient nécessaires afin d'assainir et améliorer ce secteur qui accueille désormais de nouveaux administrés.

Les travaux ont été financés en partie par les différents lotisseurs et par les financements publics annexes. Le montant global a été d'environ 500 000€. Les travaux se sont terminés en juin 2017 créant un secteur urbain plus harmonieux.

Laura P.



De nombreux travaux à Peynier

Outre les travaux importants de voirie effectués régulièrement à Peynier, d'autres travaux moins spectaculaires ont aussi été réalisés :

- ▶ Une remise aux normes de tous les bâtiments pour la sécurité au niveau de l'électricité : remplacement de nombreux disjoncteurs, remise à la terre, blocs de secours changés (cela coûte très cher et ne se voit pas).



Aménagement des accès PMR au foyer des Aînés

- ▶ Tous les espaces jeux destinés aux enfants de la commune ont été remis aux normes en vigueur : rénovation de sols souples ; trois jeux ont été changés ; un toboggan avec sol souple au Hameau des Michels ; un grand jeu de deux tours au parc à l'école primaire avec sol souple ; un grand jeu de pont de singe à l'école maternelle également.



- ▶ En 2017, des travaux concernant les personnes à mobilité réduite ont été réalisés à l'Hôtel de ville, l'accueil de la Mairie, la bibliothèque et le foyer des Aînés (rampes d'accès, des cabinets de toilettes adaptés,...).

- ▶ Les escaliers de la poste ont été refaits.

- ▶ La salle de l'espace jeune a été rénovée.

**Travaux PMR
au Foyer des Aînés :**
le lavabo a été abaissé.

Réfection du caniveau, chemin de la Garenne



L'aménagement de la Base de Loisirs



negative 00 Black&White 01 Black&White 02 Black&White



00 00A 01 Black&White 02 Black&White



00 00A 01 01A 02 02A

LE FILM DE LA CONSTRUCTION

de la Garenne se poursuit



Les nouveaux terrains de tennis couverts

Les aménagements du tennis-club de Peynier se poursuivent. Après la création de 2 terrains de Padel en 2016, la Municipalité a investi dans la couverture de deux courts de tennis afin de permettre aux sportifs peyniériens de jouer par tous les temps. Les travaux ont été réalisés après l'été et se sont achevés avant la mauvaise saison.

Désormais, le tennis-club possède 2 espaces de padel, 2 courts synthétiques en terre battue et 2 courts couverts avec un revêtement greenset.



L'aménagement de la Base de Loisirs

Construction d'un pigeonnier



LE FILM DE LA CONSTRUCTION

La construction d'un pigeonnier est en cours d'achèvement à la Base de Loisirs de La Garenne.

Le pigeonnier permettra d'attirer les pigeons et ainsi de réguler leur présence (et les nuisances !) au centre du village.

Le bâtiment, espace de nature et de détente, sera alloué à une association de chasse. Il comprendra une salle de réunion, un espace de découpe aux normes, un abri pour le matériel et un bureau.



de la Garenne se poursuit

Aménagement de la buvette de la Garenne



Toute l'année, les Services Techniques Municipaux entretiennent et réparent les installations de la Base de Loisirs de la Garenne. Réparation de la plomberie, réfection des peintures, construction d'une nouvelle buvette,... la Base de Loisirs de la Garenne se modernise pour toujours mieux accueillir les sportifs.



Depuis l'installation du gazon synthétique sur le terrain de foot et lors de manifestations importantes, les automobilistes ne pouvaient pas se garer correctement sur le parking de la Garenne. Un nouveau parking est en cours d'aménagement sur le site de l'ancien camping municipal.



Construction
d'une nouvelle buvette
devant le stade de foot

Orange va déployer la fibre optique à Peynier



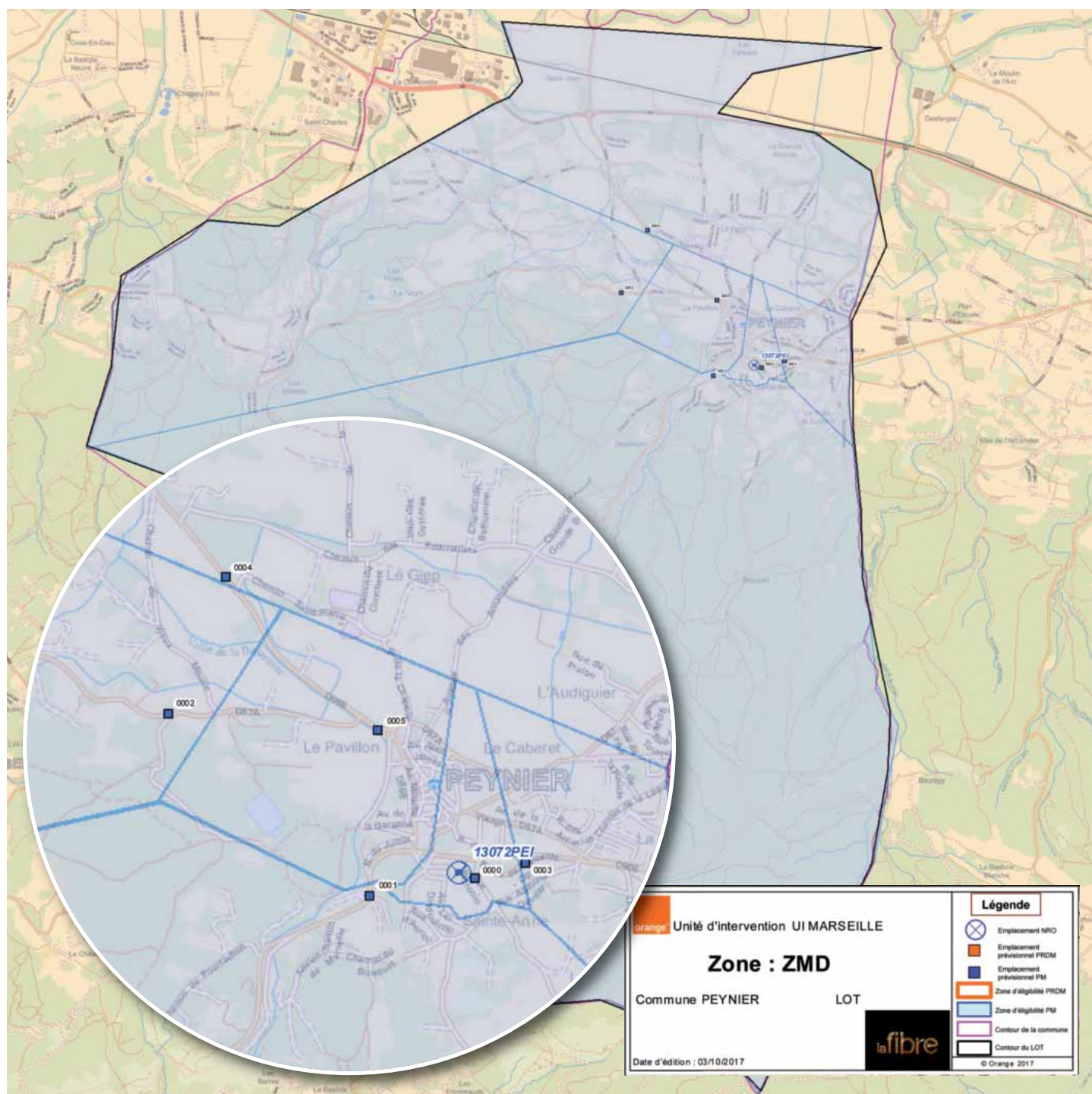
Orange a confirmé le déploiement de la fibre optique sur la commune de Peynier d'ici 2019 dans le cadre des engagements pris lors de la signature de la convention sur le déploiement de la fibre optique sur 70 communes du département.

Le 17 novembre 2017, Orange et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, entourés des autres collectivités locales et de la Préfecture, ont signé une convention sur le déploiement de la fibre optique pour 70 communes du département.

Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases. Dès 2018 seront réalisées les études en coordination avec l'équipe municipale et l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service et le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants.

Début 2019 la phase de commercialisation devrait débuter, afin que les habitants des quartiers concernés puissent bénéficier de ce nouveau réseau, il est important que les habitants en copropriété contactent dès aujourd'hui leur syndic ou leur bailleur et demandent que le sujet du raccordement de leur immeuble soit abordé et voté en Assemblée Générale.

Ce réseau 100% Fibre amène la fibre jusqu'au logement et garantit la pleine performance de la technologie fibre sans perte de débit. C'est aussi l'engagement de débits 100% adaptés aux besoins de chacun.





Histoire d'eau

L'eau est indispensable à l'existence, au développement et la vie de l'homme. De sa conception à la réalisation de ses activités comme l'industrie ou l'agriculture, l'homme a besoin de l'eau.

Elle est une ressource si vitale qu'elle semble banale, mais sans elle, l'homme disparaîtrait. Préserver l'eau, c'est préserver la vie !

Peynier est aujourd'hui desservi par l'eau du Verdon qui est stockée dans 5 bassins (3 200 m³) placés sur différents niveaux. L'eau est potabilisée sur la Commune par la Société des Eaux de Marseille (SEM) qui en assure également l'exploitation.

Selon les secteurs, les réseaux ne sont plus en adéquation avec les besoins. Par ailleurs, les 2 bassins de Sainte-Croix sont "fuyards" et en situation de dangerosité. Il devient donc nécessaire de rééquilibrer le stockage par étage.



Le réservoir de La Blaque sera augmenté jusqu'à 1 800 m³ et l'étage de Sainte-Croix sera transféré à la Garenne dans un bassin de 800 m³.

L'espace libéré des 2 anciens bassins de Sainte-Croix, ainsi que l'ancienne station-service, seront transformés en entrée de village côté est.



Peynier entretient le devoir de mémoire

Hommage aux Ukrainiens

Le 2 novembre, Peynier a rendu hommage aux légionnaires ukrainiens qui ont combattu pour la France pendant la deuxième guerre mondiale, lors d'une cérémonie sur le site de la base de loisirs de la Garenne où une stèle a été apposée en leur honneur.



Un nouveau cabinet médical pour 2018

Un projet qui s'intègre harmonieusement dans le bâti du centre historique



La commune va se doter d'un nouveau cabinet médical de soins cette année. Implanté rue Longue, le nouveau cabinet sera situé à proximité immédiate du groupe scolaire Jean Jaurès.

La Commune de Peynier a en effet pu obtenir la rétrocession de la part de l'ancienne Communauté du Pays d'Aix, aujourd'hui Métropole Aix-Marseille-Provence, de ce terrain bien situé, à proximité du parking des écoles et du centre historique du village afin d'y réaliser ce projet destiné à recevoir différentes professions de santé dont un cabinet dentaire.

Cette réalisation va permettre de maintenir les activités des médecins et des professionnels de santé sur notre village avec la création d'un bâtiment neuf mis aux normes accessibilité handicapée. Aujourd'hui plusieurs cabinets

médicaux implantés sur la commune ne répondent pas à ces exigences d'accessibilité.

La Municipalité a donc souhaité œuvrer en faveur du maintien des praticiens en milieu rural. Financés dans le cadre des contrats pluriannuels du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Aix-Marseille-Provence, les travaux démarreront au cours de ce premier trimestre.

Nul doute que ce nouveau cabinet médical permettra d'accueillir les patients dans de bien meilleures conditions dès 2018.

Un nouveau cabinet d'infirmières libérales à Peynier

Catherine Souriou infirmière libérale, proche des habitants depuis 30 ans, a cessé d'exercer son activité professionnelle avant l'été pour profiter d'une retraite bien méritée et donner un nouvel élan à sa vie.

Néanmoins, soucieuse de prolonger et maintenir cette proximité avec les habitants de la commune, elle a passé le relais à Myriam et Farah, deux nouvelles infirmières diplômées de l'école de la Croix-Rouge.

Issues des services d'hôpitaux de Marseille, Farah et Myriam, fortes de leurs expériences professionnelles, jeunes, dynamiques et avenantes, prendront en charge tous types de soins à domicile ou dans le futur Cabinet Médical de la commune (rue Longue).

La Municipalité a en effet œuvré en faveur du maintien des praticiens en milieu rural par la création de ce nouveau Cabinet Médical au coeur du village.

Nos 2 infirmières comptent créer encore plus de lien social et de proximité, tout particulièrement à l'endroit de nos aînés. Ainsi se pérennise un service de soins indispensable pour les Peyniérens et les Peyniérennes.



Cabinet d'infirmières libérales - Myriam Abdellaoui et Farah Belasri

1, rue de l'Olympe - 13790 Peynier © 04 42 53 05 43 - belasri.farah@gmail.com - myriam804@hotmail.fr

Nouveau Centre Médical “Le Forum”



Situé dans la zone de Peynier (Route de Trets - CD6), le nouveau Centre Médical - Le Forum est composé de nombreux professionnels de santé qui vous accueillent du lundi au samedi.

C'est autour d'une équipe dynamique et motivée que ce nouveau Centre Médical a le plaisir de vous accueillir afin de répondre à vos attentes.

Ce Centre Médical est aux normes handicapées et dispose d'un parking.

Vous pouvez dès à présent retrouver, pour vos différents motifs de consultations, les professionnels de santé suivants :

▶ **Ostéopathe : Sophia Fassi Fihri** ☎ 06 99 60 06 51
sfassifihri.osteo@gmail.com

www.rousset-peynier-osteopathie.fr

▶ **Podologue - Pédicure : Mathilde Manière** ☎ 04 42 24 27 30

Déplacement à domicile pour les personnes âgées ne pouvant plus se déplacer

▶ **Psychologue : Eloïse Gallo** ☎ 06 95 74 78 21

▶ **Diététicienne Nutritionniste : Elodie Dachet** ☎ 06 59 32 25 22

▶ **Psychomotricienne : Jennifer Ruiz** ☎ 06 82 50 02 93

▶ **Cabinet dentaire : Romain Barberot et Pierre Puccioni** ☎ 04 42 54 04 89

Le cabinet paramédical de l'avenue de la Libération s'agrandit

Kathleen Lamoot, infirmière, et Charlène Fiquet, psychothérapeute agréée par l'ARS, sont très heureuses d'accueillir Marc Randon, ostéopathe D.O., au sein du cabinet paramédical de Peynier situé avenue de la Libération.

Diplômé du collège ostéopathique de Provence depuis 2015, diplômé en phyto-aromathérapie par l'Institut Européen de Physio et Phyto-aromathérapie depuis 2017, Marc Randon a été formé à l'ostéopathie pour les nourrissons en 2016 comme collaborateur Urgence Ostéopathe France. Il pratique une ostéopathie holistique adaptée pour tous, du nourrisson à l'adulte.

Marc Randon vous reçoit sur rendez-vous au cabinet.



Cabinet paramédical - 1, avenue de la Libération

▶ **Infirmière : Kathleen Lamoot**
Sur rendez-vous ☎ 06 27 51 23 00

▶ **Psychothérapeute agréée ARS : Charlène Fiquet**
Enfants, adolescents, adultes et familles
Sur rendez-vous le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 20h30
☎ 06 10 16 03 38 www.psychotherapeute-charlenefiquet.com

▶ **Ostéopathe D.O. : Marc Randon**
Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Sans rendez-vous le lundi de 9h à 12h
☎ 06 17 08 21 50 - www.osteopaysdaix.fr

Les hélicoptères du SDIS en intervention, après le passage des canadair

Mercredi 26 juillet 2017, l'alerte était lancée à Peynier où un important feu de forêt s'était déclaré sur le domaine de Branguier.

Un gros incendie détruit 80 hectares de forêt

Vers 10h mercredi, le feu est parti d'un champ situé sur le domaine de Branguier. 350 sapeurs-pompiers et 70 véhicules ont très vite été mobilisés, présents toute la journée pour lutter contre l'incendie. Des moyens aériens massifs ont également épaulé les hommes et femmes qui combattaient les flammes au sol : 5 canadairs et 3 hélicoptères porteurs d'eau.

Par mesure de précaution, les 80 enfants du centre aéré avaient été évacués de la Base de Loisirs de la Garenne (zone non concernée par l'incendie) afin d'être hébergés au Centre Socioculturel pour la journée.

Pour faciliter l'arrivée et les déplacements des secours, la route D908 avait été coupée dans les 2 sens entre la sortie de Peynier et la RD45E près de Belcodène. La route D12 au sud de Trets a été fermée jusqu'à Saint-Zacharie.

Le Préfet des Bouches-du-Rhône, Stéphane Bouillon, le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, Mme Devesa Vice-présidente du

SDIS13 représentant le Président du SDIS, la Présidente du Conseil Départemental ainsi que Christian Burle, Maire de Peynier, se sont rendus sur les lieux (au Poste de Commandement) mercredi en milieu d'après-midi.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie afin de déterminer l'origine de l'incendie. Dans le cadre de cette enquête, trois personnes ont été placées en garde à vue par les gendarmes. La procédure suit son cours.

L'incendie dans le massif du Regagnas a ravagé environ 80 hectares de forêt. Il aura mobilisé durant 2 jours 350 sapeurs-pompiers et plus de 70 véhicules. Aucune habitation n'a été touchée.

Merci aux pompiers pour leur intervention rapide et efficace, et aux membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) de Peynier, mobilisés durant et après l'événement pour éviter les reprises de feu.

Mise en place d'un système de vidéoprotection

La vidéoprotection est un moyen de dissuasion efficace qui facilite également la résolution d'enquêtes en cas de d'acte de délinquance ou d'incivilités. C'est surtout un outil qui intervient en complément à la présence de la Police Municipale et de la Gendarmerie.

La vidéoprotection est un outil devenu nécessaire pour le village de Peynier et sa Police Municipale, dans le cadre d'une politique de protection des biens.

En effet, grâce à l'enregistrement 24h sur 24 des images des différentes caméras, il sera plus facile d'identifier les auteurs d'actes de délinquance notamment en travaillant en partenariat avec la gendarmerie de Trets. La stratégie d'implantation des caméras a été réalisée en partenariat avec la Gendarmerie de Trets. Au total, 12 points de vidéosurveillance seront installés. Ils couvriront toutes les entrées du village et du hameau des Michels, mais aussi les bâtiments publics comme l'école communale et la crèche.



Débroussaillez,

c'est toujours le bon moment !

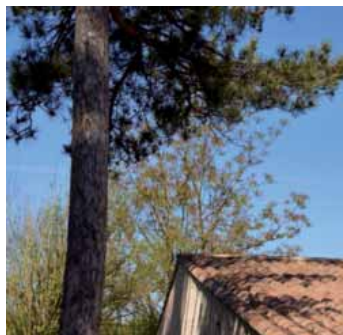
Suite aux grands incendies de l'été 2017, la Préfecture insiste auprès des communes afin que soient appliquées sur leur territoire les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD). Pour Peynier, une action de sensibilisation et d'incitation a été conduite en 2017 sur le secteur des Michels avec l'appui de l'ONF (Office National des Forêts) ; les résultats ont été probants et, par conséquent, la commune a décidé de reconduire ce partenariat pour 2018.

Pourquoi débroussailler ?

Sur un terrain débroussaillé, le feu passe sans grands dommages et le travail des sapeurs-pompiers est sécurisé et facilité ; donc ils peuvent se consacrer entièrement à la lutte contre le feu de forêt. D'autre part, l'habitation est protégée et on évite la propagation de feux accidentels dans les propriétés situées en forêt ou à proximité.



Supprimer tous les arbustes sous les arbres à conserver est vivement conseillé. Bien isoler les îlots de végétation (2 m).



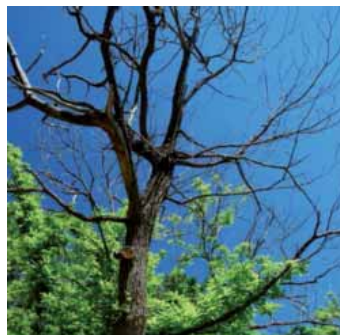
Supprimer tous les arbres et les branches à moins de 3 m de l'aplomb des murs de façade des maisons.



Élaguer les arbres. Supprimer toutes les branches basses situées à moins de 3 m du sol.



Ôter la litière sèche (surtout dans les pinèdes) dans un rayon de 10 m autour de la maison.



Éliminer les arbres morts ou dépérissants.



Laisser au moins 3 m entre chaque houppier des arbres dans la zone des 50 m.



Supprimer les plantes décoratives très inflammables qui courent sur les façades ou les talus proches de la maison.

Quelles zones sont concernées ???

La réalisation de ces travaux incombe au propriétaire des biens concernés voire au locataire si le bail le prévoit expressément. Le Maire en assure le contrôle.

Le maintien en l'état des parties débroussaillées est également obligatoire ; des travaux d'entretien sont donc nécessaires tous les deux ans ou plus selon la vitalité de repousse de la végétation. Comme à l'accoutumée, nous savons compter sur votre implication citoyenne pour la mise en œuvre de ces mesures, contraignantes mais obligatoires, qui permettront la sauvegarde de vos biens et de vos personnes.



En zone urbaine, la totalité de la parcelle, bâtie ou non, doit être débroussaillée.



Hors zone urbaine, le débroussaillement doit être effectué sur une profondeur de 50 m à partir des bâtiments même si cela déborde les limites de la propriété

Coin Piscine : les piscines n'ont plus de secrets pour eux !

Pisciniste c'est leur métier, ils se sont installés à Peynier début 2017. Camille Cher, diplômé des métiers de la piscine, fort d'une expérience de dix ans dans le secteur, ainsi que son frère Thomas, vous proposent leur savoir-faire. Camille et Thomas vous accompagnent et vous conseillent pour la construction ou la rénovation de votre piscine tant sur le plan esthétique que technique, afin de créer un nouvel espace à vivre.

En tant que professionnels de la piscine, ils interviennent également dans la maintenance, le dépannage de vos équipements et l'entretien de votre piscine. À l'écoute de tous vos besoins, ils complètent leur activité par la vente d'accessoires et de produits d'entretien qu'ils vous livrent à domicile. Il ne vous restera plus qu'à vous relaxer et profiter de votre bassin.



Coin Piscine - Chemin de Saint Zacharie 13790 PEYNIER
☎ 06 73 98 77 68 - contact@coinpiscine.com - www.coinpiscine.com

Arc'Immo : vos experts immobiliers à Peynier



Agence immobilière sur Peynier, Arc'Immo dispose aujourd'hui d'un personnel qualifié et spécialiste de son domaine.

Arc'immo bénéficie d'une double casquette, d'Agent immobilier mais aussi d'Expert immobilier agréé auprès du CNE (Centre National de l'Expertise). Leur qualité d'Expert sera mise au service de votre projet immobilier. L'agence Arc'immo est aussi adhérente FNAIM ce qui est un gage de qualité et qui vous assurera un suivi juridique non négligeable.

Partenaire de plusieurs promoteurs, ils bénéficient de solution d'investissement et de défiscalisation. Arc'immo propose l'Achat (dans l'ancien et le neuf), Vente, Location, Expertise, soit un accompagnement sur-mesure afin que vous puissiez réaliser votre projet immobilier dans les meilleures conditions.

Déborah Blöss et Maxime Bernard, deux associés passionnés d'immobilier mettront leurs connaissances (études supérieures en immobilier) et leur expérience professionnelle (transaction immobilière, gestion immobilière, rénovation de l'habitat) à votre service. Pour plus de précisions sur leurs activités et leurs offres n'hésitez pas à vous rendre sur leur site internet.



Arc'immo - 23 avenue de la Libération
☎ 04 42 38 20 32 - www.arc-immo.com

Naissances

Clarisse SAMAT.....	le 23 février 2017	Myla JACQUEMIN DUVAL.....	le 30 août 2017
Camila ASNAR.....	le 14 mars 2017	Faustine GAUFRES.....	le 12 septembre 2017
Saule MARMASSE.....	le 27 mars 2017	Anaë BERNO POLIZZI.....	le 24 septembre 2017
Anna MAUNIER.....	le 14 avril 2017	Léna LOMBARDO.....	le 5 octobre 2017
Romane ROUSSEAU.....	le 19 avril 2017	Lou ROGIER.....	le 5 octobre 2017
Yohann FRANCESCHI.....	le 21 avril 2017	Lola DELLA ROCCA.....	le 12 octobre 2017
Marius PERES.....	le 3 mai 2017	Ombeline DERVAUX.....	le 12 octobre 2017
Dana DAOUDI.....	le 11 mai 2017	Ezio SINAUD.....	le 27 octobre 2017
Justine GRASDEPOT.....	le 30 mai 2017	Malone CASTEJON PEANO.....	le 21 novembre 2017
Emy GENIS.....	le 3 juin 2017	Ambre RIEUSSET.....	le 24 novembre 2017
Nolan BOURELLY.....	le 6 juin 2017	Maena SCHREIBER.....	le 6 décembre 2017
Manon VIRGILI.....	le 21 juin 2017	Mia LANTELME.....	le 9 décembre 2017
Diego BORT LAMATA.....	le 27 juin 2017	Lisandro ANGOT.....	le 21 décembre 2017
Léana GUILLEMOT MOUSTIER.....	le 4 juillet 2017	Léia BERTAINA BONFILL.....	le 6 janvier 2018
Léonard FARON.....	le 13 juillet 2017	Maxime MARCIALIS.....	le 10 janvier 2018
Bastien AVEDIAN EYMARD.....	le 21 août 2017		

Mariages

Jaouad DAOUDI et Anna KLISHEVICH, unis le 8 mars 2017
Aymeric PICOU et Carla CARRETO ALVA, unis le 29 avril 2017
Hugo MALLET et Carole VERPLANCKE, unis le 6 mai 2017
Frédéric VARAINE et Sandra CARTON, unis le 6 mai 2017
Christophe CROIZE et Noémie ORTEGA, unis le 19 mai 2017
Mathieu LE ROUX et Marie ADOLPHE-SEYSSAUD, unis le 24 juin 2017
Sébastien NICOLAS et Marion SALVATICO, unis le 13 juillet 2017
Thierry SUVIO et Valérie LECOLLE, unis le 22 juillet 2017
Marc LE DANTEC et Cécile MÉRY, unis le 26 août 2017
Patrice CALLEGARI et Audrey LATINI, unis le 2 septembre 2017
Grégory DUPOUX et Nadège GASPARINI, unis le 23 septembre 2017
Eric MULLER et Anne-Laure BARLET, unis le 23 septembre 2017
Patrick PÉRAY et Nadjat ABDALLAH, unis le 23 septembre 2017
Olivier MAIRE et Irina TOLMACHEVA, unis le 14 octobre 2017
Frédéric BOUDIER et Chrystèle ZUCCA, unis le 21 octobre 2017
Etienne COLLAS et Capucine LECCIA, unis le 18 novembre 2017

Décès

Yvonne POURCHIER veuve MALLET.....	17 décembre 2015	Rose REFALO veuf(ve) REYNIER.....	22 septembre 2017
Jean PROVITINA.....	9 août 2016	Raymond DEDOLE.....	8 octobre 2017
Dolorès MONTERO veuf(ve) ALCALA.....	11 avril 2017	Jean-Claude LAURENT.....	14 octobre 2017
Bernard BARTHELEMY.....	17 avril 2017	Claude DUCROS.....	15 octobre 2017
Patrick LEGOIS.....	18 mai 2017	Téodolinda BUCARO veuf(ve) CANNAROZZO.....	13 novembre 2017
Antoine RODRIGUEZ.....	28 mai 2017	Georges TURCON.....	26 novembre 2017
Jean KSIAZEK.....	21 août 2017	Marius CABASSON.....	4 décembre 2017
Vartuhi CEYHAN époux(se) BAETSLE.....	21 août 2017	Emilie MALLET veuf(ve) DUBOIS.....	5 décembre 2017
Pauline GAYET veuf(ve) RAIMPAULT.....	23 août 2017	Magali GUEIRARD divorcé(e) STEFANI.....	28 décembre 2017
Marie Louise MOUSTIER veuve DECOME.....	26 août 2017	Suzanne SIGNORET veuve ISIRDI.....	31 décembre 2017
Xavier BERNARD.....	20 septembre 2017	Olga COLLIGNON veuve MALLET.....	13 janvier 2018
Jean ELICKI.....	20 septembre 2017		



Démarches administratives : ce qui a changé



En 2017, les procédures pour faire établir vos papiers d'identité, cartes grises, ou permis de conduire ont évolué et ont été modifiées. Ce qu'il faut savoir...

Permis de conduire

Une seule télé-procédure permet de faire une demande de permis de conduire en cas de vol, perte ou détérioration, expiration de la durée administrative, prorogation poids lourd, changement d'état civil, extension du permis, premier permis.

Il suffit de disposer d'une adresse mail, de faire une photo numérique dans un photomaton agréé, d'acheter en ligne un timbre fiscal dématérialisé, de créer un compte ANTS sur www.ants.gouv.fr et de remplir le formulaire en ligne en téléchargeant les pièces justificatives nécessaires.

Pour une première demande de permis de conduire, vous pouvez solliciter votre école de conduite pour qu'elle effectue la démarche.

Cartes grises

Vous venez d'acheter un véhicule d'occasion et souhaitez obtenir votre nouvelle carte grise ? Vous avez déménagé et devez modifier l'adresse sur votre carte grise ?

Depuis le 7 août, les démarches d'immatriculation s'effectuent uniquement en ligne via votre ordinateur, tablette ou smartphone, 24h/24, 7j/7.

Rendez-vous sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : www.ants.gouv.fr, sur celui du service public : www.service-public.fr ou sur celui de chaque Préfecture.

PACS

Depuis le mois de novembre, l'enregistrement, la modification et la dissolution des pactes civils de solidarité (PACS) seront transférés aux communes.

A propos des Cartes Nationales d'Identité

Depuis le 8 Mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité sont traitées selon les modalités de la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Vous pouvez effectuer vos démarches dans n'importe laquelle des mairies équipées d'un Dispositif de Recueil.

Un nouveau service : la pré-demande en ligne

Autre innovation, vous pouvez remplir en ligne une pré-demande de CNI. Vous n'avez pas à renseigner de formulaire papier au guichet. Ce dispositif concerne aussi bien les 1^{ères} demandes de Cartes d'Identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Cette pré-demande en ligne est facultative : il vous est possible de faire l'intégralité de votre demande de Carte d'Identité en vous rendant dans une mairie équipée de Dispositif de Recueil qui vous accompagnera dans votre démarche. Vous devrez alors compléter le formulaire papier.

Comment procéder :

- ▶ je fais ma pré-demande en ligne,
 - ▶ je crée un compte sur le site de l'ANTS <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>
 - ▶ je remplis les renseignements nécessaires,
 - ▶ je note ou j'imprime mon numéro de pré-demande qui me sera demandé lors de mon passage en mairie,
 - ▶ je m'adresse à une mairie équipée d'un Dispositif de Recueil,
 - ▶ je rassemble les pièces justificatives (justificatifs d'état civil et nationalité, justificatif de domicile, photos d'identité, timbre fiscal le cas échéant),
 - ▶ je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales,
 - ▶ ma demande est instruite par les centres d'expertise et de ressources des titres CNI-passeports des régions PACA/CORSE,
 - ▶ je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande (après avoir été informé de sa mise à disposition).
- Pour tout renseignement, contactez la Mairie.

Modification des horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

En raison de la suppression de plusieurs compétences, jusqu'à présent confiées aux Mairies, et une diminution importante de la fréquentation des administrés le samedi, l'accueil du public a été modifié le samedi matin depuis le 6 janvier dernier.

Le secrétariat de la Mairie sera à présent fermé le samedi matin et une permanence sera assurée tous les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois de 9h à 12h.



Horaires d'accueil du public :

Lundi, Mardi : 08h30 – 12h00
Mercredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Jeudi, Vendredi : 8h30 - 12h
1^{er} et 3^{ème} samedis du mois : 9h - 12h



MONSTRES et CONFISERIES

Le 31 Octobre dernier, des petits monstres ont envahi le village...



À Halloween, nos petits monstres déguisés ont fait le tour du village pour taper aux portes et faire la collecte de bonbons, accompagnés des animateurs de l'Ifac. Ils se sont arrêtés aussi à la Mairie pour demander des friandises en criant "Des bonbons ou un sort !". Ils ont fait une photo, tous ensemble, souriants ! Tous déguisés, tels Dracula, Loup-Garou et bien d'autres, sont partis les sacs remplis de sucreries. La ville était en frayeur... Gare aux monstres !

Laura P.

Ça s'est passé à PEYNIER

Voyage de fin d'année des anciens

Cette année, nos anciens sont partis au Grau Du Roi, ils étaient une bonne centaine à attendre le bus.

Arrivés à destination à 9h30, le Catamaran "Le Providence" les a amenés pour une balade en mer. Ils ont pu profiter de la beauté du paysage. Ensuite, une fois amarré, le Catamaran les a déposés au restaurant pour reprendre des forces.



Repas des anciens

Après s'être restaurés au "Patio de la Mer", ils sont allés visiter le Seaquarium Géant du Grau-du-Roi. Un magnifique endroit où l'on voit les profondeurs sous-marines, à la découverte du monde aquatique. Les anciens ont pu ainsi admirer de nouveaux pensionnaires qui sont arrivés récemment comme le requin citron et même la raie léopard qui côtoient le bassin des otaries et des phoques. Plus de 200 espèces s'y trouvent dont les tortues de mer et les grandes méduses...



Une belle et longue balade que nos anciens ont eu l'air de beaucoup apprécier ! De beaux souvenirs une nouvelle fois gravés dans leurs mémoires. Laura P.

Peynier, un village animé

Tout au long de l'année, l'équipe de Peynier Fêtes, sous la houlette de Marie-Joëlle Lhomme, anime la Commune.



Feu de la Saint-Jean

Le 26 juin 2017, les traditionnels feux de la Saint-Jean ont illuminé le ciel peynièren. Après la distribution des lampions devant l'hôtel de ville, le cortège s'est dirigé, en musique et en danse avec l'Oulivarello, vers le boulodrome municipal où le feu a embrasé la nuit.



Journées du Patrimoine :

Pour les Journées du Patrimoine 2017, l'Association Pour la Promotion de l'Oeuvre de Vincent Roux (APPO) et la Municipalité de Peynier avait mis à l'honneur le célèbre artiste dans notre Commune : Vincent Roux.

Sur les murs du Socioculturel, étaient exposées les œuvres des séries "Portraits intimes", "Saint Tropez" et les "Maquettes des costumes du Barbier de Séville".



Fête votive de la Saint-Pierre

Du 4 au 8 août 2017, la traditionnelle Fête Votive de la Saint-Pierre a animé le village. Durant 5 jours, les nombreux concours de pétanque ont vu s'affronter doublettes et triplettes sur le boulodrome municipal dans une ambiance fair play et bon enfant. Le 6 août, après la procession traditionnelle, une messe a été célébrée en la chapelle romane Saint-Pierre. Tous les soirs le Cours Albéric Laurent se transformait en espace de spectacle et de détente à l'occasion de la daube géante et des 3 soirées dansantes qui ont attiré de nombreux danseurs sur les pavés peyniérans. L'occasion pour tous de se retrouver pour des soirées pleines de rires dans la douceur des soirs d'été.



Vincent Roux à l'honneur



Les enfants des classes de CP et CE1 de l'école Jean-Jaurès, sous la direction de leurs enseignants, avaient réalisé des interprétations des tableaux de Vincent Roux qui étaient également exposées.

Lors des journées du Patrimoine, toutes les classes de l'école communale ont visité cette exposition et ont pu regarder quatre vidéos expliquant le travail de l'artiste. Un grand merci aux professeurs pour le travail réalisé par les élèves à l'Oustau.

Nocturnes Sainte-Victoire

Festival International de musiques et de gastronomie à Peynier et Trets

L'été prochain le Festival des Nocturnes Sainte-Victoire fêtera ses 3 ans ! Cet événement artistique et bucolique a déjà réuni plus de 2000 spectateurs en 2016 et 2017. Un enchantement musical accompagné d'un cocktail dînatoire et ses dégustations de vins sous les étoiles estivales. Un succès dû à une programmation de prestige et à des tarifs accessibles.

Après trois soirées à Trets, le festival 2017 a investi deux des plus beaux sites de Peynier : le Théâtre de Verdure de la Garenne et le jardin de la Chapelle Saint-Pierre. Nos concitoyens prêtant l'oreille ont pu entendre, trois nuits durant, d'harmonieuses volutes s'échapper de notre village, à moins qu'ils n'aient surpris le chaleureux bruissement des avant-concerts, au cours desquels était offert à chaque spectateur une dégustation de nos meilleurs vins du terroir accompagnant un buffet convivial. C'est d'ailleurs l'originalité de ce festival d'été, de savoir marier les délices du palais à ceux de l'ouïe, en précédant chaque spectacle musical d'un cocktail dînatoire.



Devant un tel succès, l'édition 2018 est déjà dans les cartons ; elle se tiendra entre Trets et Peynier, du 1^{er} au 12 juillet et promet de nouveaux enchantements gustatifs et musicaux !

Défendant ardemment le mélange entre "éclectisme et excellence", les directeurs artistiques Alexandra Lescure et Etienne Kippelen ont invité des musiciens de jazz et des artistes classiques, pour la plupart internationalement reconnus. Il en va ainsi du récital du 8 juillet, que le jeune pianiste Guillaume Bellom, nommé aux dernières Victoires de la Musique, a partagé avec l'excellente Liya Petrova, violoniste.



© Benjamin Aragon



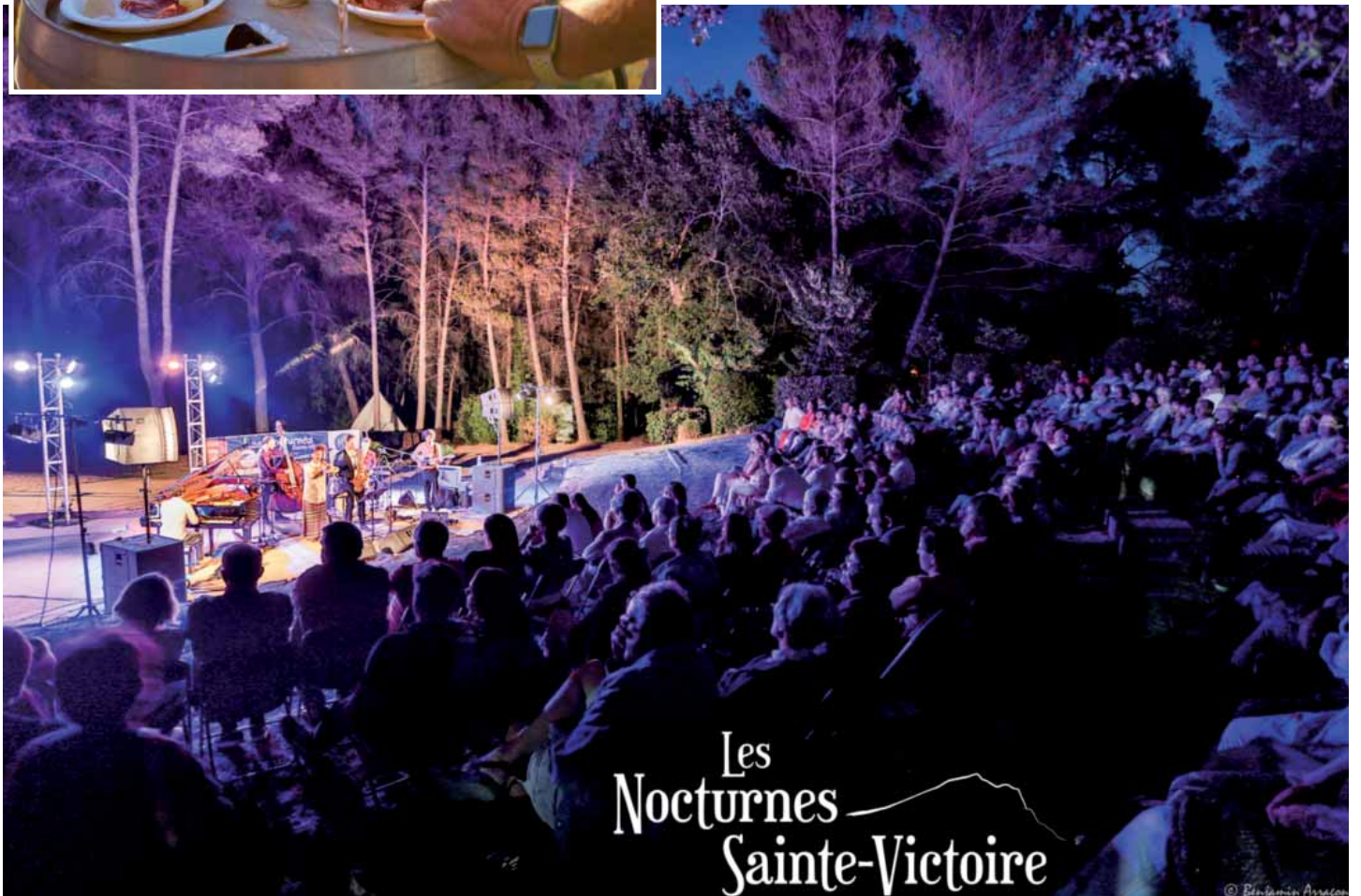
Face au parterre dense peuplé de mélomanes énamourés de Beethoven et Chopin, ils ont interprété à merveille deux sonates romantiques, ponctuant leur concert d'une des célèbres Danses hongroises de Brahms.



La soirée de clôture réunissait un talentueux sextuor de jazzmen américains et français, conduit par Ben Rando, natif d'Aix, qui offrait la musique chaloupée de son dernier album, au public peynièren, venu très nombreux au Théâtre de Verdure.



Mention particulière à la chanteuse lyrique Pauline Courtin qui, avec le concours d'un orchestre de jeunes talents dirigés par Jean-Philippe Dambreville, a enthousiasmé plus de 300 spectateurs le 6 juillet, ovationnant durant de longues minutes la prestation empreinte de poésie d'une soprano révélée en 2009 au Festival d'Aix dans le rôle principal d'Orphée aux Enfers. Son timbre à la fois soyeux, pénétrant et mutin irisait le ciel d'une douce soirée d'été, conférant à cet inoubliable moment son apparat féérique.



Sortie officielle de la programmation avril 2018 - Réservations à partir de mai 2018
 Informations sur le site internet : <https://lesnocturnessainteivictoire.fr/>

Du côté de la Médiathèque Municipale

Plaisir de lire

Cette année c'est Raphaële Frier qui a rencontré 4 classes à la bibliothèque, dans le cadre de Commun'auteurs (Métropole Aix Marseille Provence). Des moments privilégiés pour échanger sur le métier d'écrivain et partager le goût de la lecture. Un roman est offert à chaque élève, qui repart avec une petite dédicace et très souvent avec l'envie de lire d'autres romans de l'auteur rencontré, dont on mesure toujours l'engouement avec le nombre de prêts dans les mois qui suivent. Une belle action pour promouvoir le plaisir de lire !



Un raconte-tapis

Le principe des raconte-tapis (prêté par la BDP/ CG13) est de raconter un conte autrement. Cette année, 'l'Ogre Baborco'. Le livre et la lecture restent au centre de cette démarche, mais le côté ludique est développé par l'animation des personnages et des décors qui prennent vie au fil de la lecture des bibliothécaires. Dans un deuxième temps les enfants sont invités à lire à haute voix et à manipuler le raconte-tapis, afin de se réapproprier l'histoire. Cela remporte toujours un grand succès, de la crèche au CM2 !

Le pouvoir de la musique



Le pouvoir de la musique aux 4 coins du globe, c'est ce qu'a partagé avec le public lors d'une rencontre conférence projection, le musicien et globe trotteur David Walters. Des vidéos ramenées notamment de ses voyages pour l'émission les Nouveaux Explorateurs sur canal+. La soirée s'est ensuite prolongée par un concert de David Walters accompagné de Cyril Benhamou. Des compositions inspirées de ses voyages avec des photos projetées au fil des morceaux... Le pouvoir de la musique était bien en action samedi soir à Peynier : ce beau moment a été grandement apprécié et chacun est reparti empli d'ondes positives !



photo Patricia Bouchet

La Chercheuse de lune

Cette lecture performance (tournée Métropole Aix Marseille Provence), mêlant les arts du cirque et la vidéo-projection, a remporté un grand succès auprès des 250 personnes venues y assister en avril dernier. Le texte écrit et interprété par Laurie Wilbik (dédié à Serge Martin), les illustrations réalisées par l'artiste plasticienne Lydie Jacquemus aka LiliB, animées et projetées par le motion designer Julien Limouse, ainsi que les numéros de portés, cerceau, roue cyr et pole dance, des danseurs et circassiens Gaby Van Roon et JC Cazette ont été fortement appréciés par les petits et les grands. La participation de Margot Cazettes et Stan Wilbik (élèves Cirkadance) aussi. Un univers onirique envoûtant ! Pour suivre l'actualité de la Chercheuse de lune (Biblio Incognito-Cirkadance) chercheusedelune.fr et page facebook Chercheuse de lune

Marcus Malte, prix Femina, à Peynier



Merci à Marcus Malte d'avoir répondu à notre invitation en décembre 2016, malgré une actualité intense avec le prix Femina qu'il a reçu en novembre pour son roman 'Le Garçon'.

L'écrivain a présenté son 'Garçon', dont il a lu un extrait au public et plus largement a évoqué l'ensemble de ses romans à travers quelques thématiques abordées par Laurie Wilbik, modératrice de la rencontre. Le public a pu également poser ses questions (sur le prix Femina notamment !)

Merci à Fabienne de la librairie de Provence. La soirée a pu se clôturer par une séance de dédicaces, toujours appréciée.



Jeux de mains

Une exposition sur les mains des écrivains, en photos et en mots, par Patricia Bouchet.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une partie de cette exposition, qui était à Manosque pour les Correspondances en septembre dernier. Ici vous avez pu retrouver les mains de Marcus Malte, Pierre Ducrozet, Alain Mabanckou, Miguel Bonnefoy, Serge Joncour et Delphine de Vigan.

'Les séances de dédicaces sont souvent synonymes de minutes, voire d'heures d'attente. C'est dans ce contexte qu'a germé en moi l'idée d'écrire sur les mains d'écrivains.' 'Les mains parlent... Elles utilisent une gestuelle peuplée de mots silencieux.' Comme nous le dit si bien Patricia Bouchet en mots et en photos.

Pour suivre le travail de cette artiste :

<https://www.facebook.com/photopoesies/?fref=ts>

3 en 1

Des contes de la musique et du dessin



La compagnie l'œil magique, avec le conteur Julien Labouche et l'illustrateur Cami Di Francesco, a présenté son spectacle de conte musical et dessiné à 4 classes de CP CE1 et CE2, un après-midi de novembre (tournée Métropole). Un beau moment partagé !



Indien des mers



Une lecture musicale, pour voyager à travers mots et rythmes

Après le succès de la Chercheuse de lune, lecture performance et arts du cirque, la cie Biblio Incognito est revenue cette année vous proposer un voyage littéraire et musical, qui tisse avec finesse les univers de deux artistes, Nicolas Paradis et Laurie Wilbik. Nicolas Paradis, musicien compositeur interprète multi-instrumentiste, joue ici de la kora, instrument qu'il a appris et fabriqué en Afrique de l'ouest.

Le texte a été écrit par Laurie Wilbik, au retour de ses voyages chez les indiens Kunas du Panama. Ils nous ont raconté, le 10 février dernier, la mer, la pirogue, l'exil, les racines, la filiation...

Pour plus d'infos :

<http://biblioincognito.wixsite.com/biblioincognito>

Médiathèque Municipale



Petit poucet était à Peynier

Alexandra Laurent, Emilie Roudil de la compagnie Mine de Rien sont les spécialistes des versions détournées et humoristiques du conte traditionnel ! Et en octobre dernier, c'est avec beaucoup de plaisir, que petits et grands ont suivi les aventures de ce Petit Poucet rusé. 'A nous ogresse, déesse des bassesses, roi des bois et petites bougresses ...



Bogolan

Un très beau moment de poésie et de musique partagé vendredi 10 novembre au soir avec l'écrivain Julien Delmaire et le musicien Jordy Martin.

Pour prolonger le plaisir, vous retrouverez dans nos rayons les 3 romans de Julien Delmaire ainsi que ses recueils de poésie...



Lecture à voix haute et clips littéraires

Le dispositif 'Lecture par nature' (Métropole/ARL PACA) s'est décliné en plusieurs rendez-vous à la bibliothèque avec les Nouvelles Hybrides et 'Lis ta nature'

Après deux demi-journées d'ateliers de lecture à voix haute avec la classe de CM2 de Mme Ventre, le samedi ont été proposés : un atelier de lecture à voix haute intergénérationnel, toujours avec les comédiens Stanislas Roquette et Nil Bosca, des captations vidéos avec Jacques Reboud, une soirée lecture avec une scène ouverte aux participants aux ateliers, et la lecture d'extraits de Camus, Nina Bouraoui, Giono, Eric Vuillard...par les comédiens. Merci à tous pour ces beaux moments de plaisir de lecture partagés !

Pour voir les clips littéraires en ligne sur : <http://lis-ta-nature.fr/>



Autour de la photo

Mardi 5 décembre deux photographes et médiateurs des Rencontres de la photo d'Arles ont animé un atelier avec une classe de CM1 (proposé par le CG13). Cet atelier s'est déroulé en trois temps : le jeu 'pause photo prose', une projection pour aborder les bases des techniques de la photo, des prises de vues avec des tablettes. La plongée et la contre-plongée n'ont plus de secret pour nos petits photographes qui se sont prêtés au jeu avec enthousiasme. Une réussite !

Pour prolonger le plaisir, voir le site pédagogique et ludique : <http://www.latelierdesphotographes.com/>

Les Harmos de la Garenne, une chorale épicurienne

Sous la présidence de Didier Grau, les Harmos de la Garenne se retrouvent dans la salle de la Garenne, un soir par semaine de 19h à 21h autour d'un apéritif dînatoire, pour harmoniser différents morceaux sous les conseils avisés de Pablo Villafranca, tête d'affiche de la Comédie Musicale "Les Dix Commandements" et de Gil Gimenez, batteur de Bernard Lavilliers et compositeur de Maurane et Tina Arena. Ces deux artistes de renom mettent gracieusement leur temps et leur talent au service des adhérents des Harmos de la Garenne et proposent différents concerts toute l'année. Ainsi, le 23 juin 2017, les adhérents de la chorale proposaient un concert gratuit au théâtre de verdure de la Garenne.



Un grand concert annuel qui a permis de présenter le travail effectué durant l'année écoulée. Le public nombreux a salué l'enthousiasme et le talent de ces passionnés de chant.



Alexandre Tron : un Peyniéren à New York

Dimanche 5 novembre 2017 s'est courue l'édition 2017 du marathon le plus attendu de la planète : le Marathon de New-York. 51 000 coureurs étaient inscrits, parmi eux, le coureur peyniéren Alexandre Tron.

C'est dans une ambiance magique, devant 2 millions de spectateurs qu'Alexandre s'est élancé, portant fièrement son maillot aux couleurs de Peynier. Pour sa première participation, il termine à la 315^{ème} place avec un chrono de 2h47.

Une première expérience qui lui a permis de découvrir le parcours et ses difficultés et qui l'encourage à retenter se représenter l'année prochaine, avec pour objectif cette fois-ci de viser le top 100. Félicitations au coureur peyniéren !





Depuis 9 ans, c'est une course atypique, mêlant des bénévoles surmotivés à faire de cet événement LA fête des 24 heures en France et des coureurs qui développent la culture du dépassement de soi avec une extraordinaire bienveillance.

L'édition 2017 s'est déroulée le 20 mai dernier.

Les 24 heures de Peynier : **une course hors du commun**



L'objectif des "24 heures de Peynier" est l'organisation d'une course hors du commun, associant respect et contact avec la nature, le sport, le dépassement de soi, le partage, la joie et la bonne humeur !!!

Le circuit balisé de 1 km se court sous les pins autour de la Base de Loisirs de la Garenne. Les plus courageux (les plus

fous ?), en individuel ou en relais, ont parcouru des dizaines de kilomètres en 24 heures, ne s'arrêtant que pour des ravitaillements offerts par des bénévoles attentionnés. Etaient également organisée une course de 6h et une course des enfants de 24 minutes.

Rendez-vous en mai 2018 pour la prochaine édition !



Les Archers du Verdalaï au Championnat de France nature à Allauch



En mai 2017, se tenait à Allauch, au domaine de Pichauris, le Championnat de France de "Tir à l'Arc Nature".

Huit archers du club de Peynier avaient réussi à se qualifier au classement général pour y participer et deux d'entre eux ont remporté une médaille d'Argent : Véronique Gorge en catégorie Sénior Femme BareBow et de Michel Gage en catégorie Vétéran Homme Tir Libre. Félicitations aux champions !

Le vendredi avait eu lieu, sur le même site, le Critérium de France par équipe de Club. Pour la première fois, les archers de Peynier ont pu présenter une équipe qui, classée initialement en 32^{ème} position parmi les 42 équipes concurrentes, a su remonter jusqu'à la vingtième place.



Les 11km de "Courir à Peynier"

Le 9 mai 2017, s'est déroulée la 22^{ème} édition de "Courir et marcher à Peynier".

Sur un parcours de 11,5 km, les coureurs se sont affrontés sur des sentiers et des pistes forestières. Les pratiquants de marche nordique pouvaient choisir, selon leur niveau, un circuit de 11,5 km ou de 8 km. L'occasion pour tous de découvrir les sentiers forestiers qui parcourent les massifs du village. Une belle épreuve qui donne rendez-vous à tous les amoureux de la course à pied en mai 2018 pour la 23^{ème} édition !



Danse à l'Infini : bouger avec le hip-hop



L'association "Danse à l'Infini" développe la culture et la danse hip-hop dans un milieu rural avec des cours adaptés à tous et de multiples projets pour dynamiser l'association, le village et surtout faire évoluer les élèves pour qu'ils s'épanouissent.



En 2017, l'association a présenté un spectacle, UDP, pour mettre en scène la culture Hip-Hop avec des danseurs de 3 à 55 ans. 250 spectateurs étaient présents à la salle du Socioculturel de Peynier.

En juillet, un groupe de danseurs a présenté un show à Saint Raphaël sur la Côte d'Azur.

Tous les ans, Danse à l'Infini organise un vide grenier au mois de Novembre, à Peynier. Cette année une trentaine d'exposants étaient présents.

En décembre dernier, 4 élèves ont participé à un battle Hip-Hop sur Marseille.

En 2018, un stage sur les arts des mouvements est organisé avec la ville de Mimet. De plus plusieurs spectacles sont prévus cet été sur la Côte d'Azur.

En 2018, l'association fêtera ses 10 ans. Pour l'occasion, un week-end très spécial aura lieu au mois de Juin ainsi que le prochain spectacle qui se déroulera le 23 juin 2018 à Peynier.



Egalement en projet, un échange artistique à Athènes, en Grèce qui devrait se dérouler durant les vacances de Pâques ou d'été.

